

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie

UNIVERSITÉ RENNES I

MAÎTRISE

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté ministériel du 28 mai 1997 relatif aux habilitations de l'Université Rennes 1 à délivrer des diplômes nationaux de second cycle

Vu les pièces justificatives produites par M. SAMUEL NOURRY, né le 9 mai 1975 à NANTES (044), en vue de son inscription à la maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

la MAÎTRISE DE BIOLOGIE DES POPULATIONS ET DES ÉCOSYSTÈMES, *mention assez bien*

est décernée à **M. SAMUEL NOURRY**

au titre de l'année universitaire 1997-1998.

Le titulaire



Le Président



N° RENNES I 1350756 Jacques LENFANT

/1998199707133

Fait à Rennes, le 6 novembre 1998

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



William MAROIS





**FEDERATION EUROPEENNE DES ECOLES
EUROPEAN FEDERATION OF SCHOOLS**

ONG dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe
NGO enjoying participatory status with the Council of Europe

**Diplôme Européen d'Etudes Supérieures en
Management de l'Environnement (DEESME)**

Décerné à
Awarded to

ADNET Pauline

62713

Attestant ainsi la réussite aux examens de la Fédération Européenne Des Ecoles, lors de la session de juin 2013 pour en pour avec les droits
et les prérogatives qui y sont attachés.
Hereby certifying that he/she has passed the examinations of the European Federation of Schools during the session of June 2013, with all
the rights and privileges pertaining hereto.

Genève, le **24/09/2013**
Geneva, on

Le Président de la FEDE
The President of FEDE

Le Directeur du Centre Européen d'Examens
The Director of the European Examination Center

Le Président du Jury
The Chairman of the Board of Examiners

Validation

EACBE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

MASTER

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 2002-604 du 25 avril 2002 modifiant le décret n° 99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de master ;
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu le décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur ;
Vu l'arrêté ministériel du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté ministériel du 31 août 2009 relatif à l'habilitation de l'Université de Strasbourg à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme CÉLINE FOURREAUX, née le 27 juin 1988 à LAXOU (054), en vue de son inscription au Master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;
Le diplôme de **MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, Mention EPISTEMOLOGIE ET MÉDIATION SCIENTIFIQUE**

mention bien

est délivré à **Mme CÉLINE FOURREAUX**

au titre de l'année universitaire 2012-2013, et confère le grade de **Master**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.



Fait à Strasbourg, le 31 mars 2014

Le titulaire

N°

STRASBG 10170862

/2014201212417

Le Président

Alain BERETZ



*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*

Jacques-Pierre Gougeon



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ ET DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Languedoc-Roussillon

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

*Vu le procès verbal de l'examen du Brevet de Technicien Supérieur Agricole établi le 30/06/2011
par le Président du jury,*

le Diplôme du Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Option : Gestion et protection de la nature

Spécialité : Gestion des espaces naturels

est délivré à **Mlle DELPLACE MÉLODIE CÉLINE PASCALE,**
née le 02/05/1991,
à **SAINT-QUENTIN (AISNE).**

et enregistré sous le numéro 11/G/181301/11015838 avec la mention **ASSEZ BIEN**

Pour expédition conforme :
Le Chef du Service Régional de la
Formation et du Développement



Marie LARROUDE

Signature du Titulaire



Fait à Montpellier, le 7 octobre 2011

Pour le Ministre et par délégué
Le Directeur Régional de l'Agriculture et de
la Forêt,

signé : Pascal A...



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ FRANÇOIS RABELAIS DE TOURS

LICENCE PROFESSIONNELLE

- Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté ministériel du 24 juillet 2008 relatif à l'habilitation de l'Université François Rabelais de TOURS à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M. EMMANUEL GERBER, né le 1 juillet 1988 à SELESTAT (067), en vue de son inscription à la Licence Professionnelle ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **LICENCE PROFESSIONNELLE DÉVELOPPEMENT ET PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL, spécialité MÉDIATION SCIENTIFIQUE ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT,**
mention assez bien

est délivré à **M. EMMANUEL GERBER**

au titre de l'année universitaire 2009-2010

et confère le **grade de licence,**

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Orléans, le 17 janvier 2011

Le titulaire

Gerber

Le Président

Loïc Vaillant

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Paul Canioni

Paul CANIONI

N° TOURS 8946510

Loïc VAILLANT

/2011200904249

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Languedoc-Roussillon

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

*Vu le procès verbal de l'examen du Brevet de Technicien Supérieur Agricole établi le 01/07/2010
par le Président du jury.*

le Diplôme du Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Option : Gestion et protection de la nature

Spécialité : Gestion des espaces naturels

est délivré à **M. EVER JOFFREY,**
né le 12/10/1989,
à **PARIS 14E ARRONDISSEMENT (PARIS),**

et enregistré sous le numéro 10/T/181301/10063143

Pour expédition conforme :
Le Chef du Service Régional de la
Formation et du Développement



Marie LARROUDE

Signature du Titulaire



Fait à Montpellier, le 21 septembre 2010

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur Régional de l'Agriculture et de
la Forêt,



signé : Pascal AUCHE